

LE PETIT JOURNAL

Année scolaire 2021-2022



SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| COVID-19 : mesures sanitaires | page 4 |
| Ouverture d'une classe autiste à l'école maternelle Lyautey | page 5 |
| Les tout-petits | pages 6 et 7 |
| L'école maternelle | page 8 |
| L'école élémentaire | pages 9 à 12 |
| Le Conseil Municipal des Jeunes | page 13 |
| Ville Amie des Enfants | page 14 |
| Le Harcèlement scolaire | page 15 |
| Le restaurant scolaire | pages 16 et 17 |
| Le mercredi | pages 18 et 19 |
| Culture, loisirs et sport | pages 20 à 27 |
| Pendant les vacances | pages 28 et 29 |
| Le calendrier 2021 - 2022 | page 30 |
| Contacts utiles | page 31 |



« Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité. » À l'heure où la Ville de Vichy souhaite mener une politique au service des enfants, des jeunes et de l'éducation à la citoyenneté, ces mots de Kofi Annan résonnent.

Faire de Vichy la ville du mieux vivre, c'est faire de Vichy la ville des enfants ! Ainsi, la Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026 par l'UNICEF.



Pouvoir suivre sa scolarité à Vichy, la Reine des Ville d'Eaux, désormais inscrite avec les Grandes Villes d'Eaux d'Europe sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est une chance. Ici, tout est réuni pour que chaque enfant trouve des moyens adaptés afin de mener à bien son parcours d'élève, pour acquérir les fondamentaux qui lui serviront toute la vie et pour s'épanouir sur le plan personnel. L'éducation d'un enfant est une aventure extraordinaire, elle se partage entre sa famille, l'école, le centre de loisirs et les autres partenaires éducatifs. L'éducation est un droit essentiel, qui permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale.

Avec cette nouvelle édition du traditionnel « Petit Journal », petits et grands peuvent découvrir des informations essentielles et des liens utiles pour vivre une année riche sur le plan scolaire et périscolaire. Les élus et la Ville de Vichy restent mobilisés toute l'année auprès des équipes pédagogiques, et à l'écoute des parents d'élèves, pour qu'ensemble nous puissions améliorer notre engagement éducatif.

Si vous ne trouvez pas dans ce guide complet les réponses à vos questions, le service des Affaires Scolaires se tient à votre disposition à l'Hôtel de ville (*espace au rez-de-chaussée*).

Vous pouvez aussi consulter le portail familles www.familles.vichy-communaute.fr depuis votre domicile. Vous y trouverez de nombreux services facilitant au quotidien la scolarité de vos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année scolaire 2021-2022 !

Frédéric Aguilera
Maire de Vichy
Président de Vichy Communauté

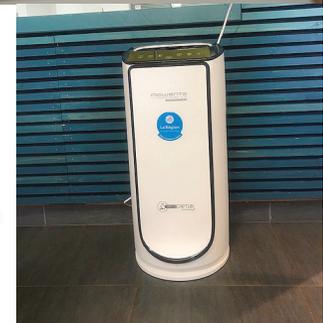
Jean Almazan
Adjoint Délégué à l'Éducation, à la Jeunesse, aux Sports,
à la Politique de la ville et la prévention

COVID-19 : MESURES SANITAIRES

La Ville de Vichy et l'agglomération Vichy Communauté ont été très vigilantes quant au respect des différents protocoles sanitaires durant toute la pandémie. Les deux collectivités ont également mis en place des solutions innovantes pour protéger encore davantage les enfants et les adultes travaillant dans les crèches et les écoles du territoire :

- ◆ Équipements de protection pour les professionnels (*gels, masques, auto-test...*).
- ◆ Port du masque obligatoire devant toutes les écoles.
- ◆ Dès début avril, ouverture de la vaccination pour tous les professionnels (*auxiliaire de crèche, ATSEM, animateurs, agents de restauration et enseignants*).
- ◆ Non brassage des élèves dans les écoles entre les groupes notamment à la cantine (*non brassage des classes*).
- ◆ Sensibilisation sur l'importance des gestes barrières.
- ◆ Mise en place de purificateur d'air dans les lieux les plus sensibles (*dortoirs, salle de restauration...*).

À partir de la rentrée de septembre, mise en place de capteurs de CO2 dans tous les lieux accueillant un nombre important d'enfants. Ils permettent d'alerter en cas de mauvaise aération de la pièce.



OUVERTURE D'UNE CLASSE AUTISTE À L'ÉCOLE MATERNELLE LYAUTEY



En partenariat entre l'ARS (*Agence Régionale de Santé*), l'Éducation Nationale et la Mairie de Vichy, une Unité d'Enseignement Maternelle Autiste (*UEMA*) a ouvert ses portes au sein de l'école maternelle Lyautey. L'UEMA a une **capacité de 7 places pour accueillir des enfants de 3 à 6 ans** avec autisme ou autres troubles envahissants du développement. Les enfants sont pris en charge par une enseignante et des éducateurs spécialisés. Ils bénéficient d'un programme conforme à celui de l'Éducation Nationale et d'accompagnements adaptés éducatifs. L'UEMA est considérée comme une classe à part entière de l'école. Les enfants qui la fréquentent sont associés à tous les événements qui rythment la vie de l'école (*récréation, restauration, et d'autres activités*).



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements
et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté

9 Place Charles-de-Gaulle
Tél. 04 70 96 57 12
ou sur le site

www.vichy-communaute.fr
familles.vichy-communaute.fr

LES MULTI-ACCUEILS

pour les enfants jusqu'à 4 ans

- ◆ Le Multi-accueil « **L'Îlot Câlin** »
à Vichy - 21, rue d'Alsace
Tél. 04 70 96 57 20
- ◆ Le Multi-accueil
« **Les Moussaillons** »
à Vichy - Boulevard du Maréchal
Franchet d'Esperey
Tél. 04 70 98 74 49
- ◆ Le Multi-accueil des « **Garêts** »
à Vichy - 30, rue des Pâquerettes
Tél. 04 63 01 10 93
- ◆ Le Multi-accueil « **Françoise Dolto** »
à Cusset - 12, rue Wilson
Tél. 04 70 98 65 38
- ◆ Le Multi-accueil « **Robert Debré** »
à Bellerive - 12 bis esplanade
François Mitterrand
Tél. 04 70 32 49 70
- ◆ Le Multi-accueil « **Le bout'en train** »
à Saint-Germain-des-Fossés
rue des écoles
Tél. 04 70 32 48 45



LES ASSISTANTES MATERNELLES

Elles peuvent aussi accueillir les enfants scolarisés.

- ◆ Vous trouverez la liste des assistantes maternelles auprès du **Conseil Départemental de l'Allier** (*Unité Territoriale d'Action Sociale de Vichy, 71 allée des Ailes, tél. 04 70 34 15 50*) ou sur le site www.mon-enfant.fr



- ◆ **Relais d'assistantes maternelles communautaire des Garêts**
30 rue des Pâquerettes à Vichy
Tél. 04 63 01 10 12
- ◆ **Relais d'assistantes maternelles de Bellerive**
12 bis esplanade François Mitterrand
Tél. 04 70 90 99 78
- ◆ **Relais d'assistantes maternelles de Saint-Germain-des-Fossés**
rue du Moulin Froid
Tél. 06 29 10 06 68

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

- ◆ Pour faciliter la vie quotidienne des familles actives, le **CCAS propose un service de garde d'enfants** (*à partir de 3 ans*) à la demande : ponctuel ou régulier, un ou plusieurs jours par semaine, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service est encadré par des intervenants expérimentés et spécialement formés à la prise en charge des jeunes enfants.

Infos et tarifs auprès du CCAS de Vichy, 21 rue d'Alsace au 04 70 97 18 50 (*service donnant droit à une aide de la CAF et à des avantages fiscaux*).

Depuis le 1^{er} septembre 2020 pour répondre aux besoins des parents qui exercent une activité professionnelle, un **accueil du soir est mis en place jusqu'à 18h50**.
L'accueil se déroule dans l'école élémentaire la plus proche excepté pour la maternelle Lyautey où l'accueil se fait dans l'enceinte même de l'école.

- Maternelle Alsace > Élémentaire Paul-Bert
- Maternelle Beauséjour > Élémentaire Georges-Méchin
- Maternelle La Colline > Élémentaire Jacques-Laurent
- Maternelle Pierre-Coulon > Élémentaire Pierre-Coulon
- Maternelle Sévigné-Lafaye > Élémentaire Sévigné-Lafaye

L'ACCUEIL LES

À L'ÉCOLE MATERNELLE

| | 7h30 | 8h45 | 11h45 | 13h45 | 16h | 17h50 | 18h50 |
|---------------------------------|----------------------|----------------|------------------|----------------|----------------------|-----------------|-------|
| Lundi, mardi, jeudi et vendredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Accueil périscolaire | Accueil du soir | |
| Mercredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | | | | | |

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise un accueil périscolaire le matin et le soir dans toutes les écoles publiques, encadré par le personnel municipal.

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h45 et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h45 à 12h et le mercredi jusqu'à 12h10 au plus tard.

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy propose également un service d'accueil de 16h à 17h50 dans l'ensemble des maternelles (*avec possibilité de récupérer les enfants à l'heure vous convenant le mieux dans ce créneau horaire*) puis jusqu'à 18h50 dans l'école élémentaire la plus proche (*excepté Lyautey*).



L'ÉCOLE FERME À 19H !

Renseignements et inscriptions en ligne depuis votre Espace Familles ou au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

| Tarifs minimum Barème CAF* selon les ressources | Maternelles | | Élémentaires | |
|---|-------------|--------|--------------|--------|
| | Matin | Soir | Matin | Soir |
| Vichy | 0,21 € | 0,32 € | 0,21 € | 0,34 € |
| Hors Vichy | 0,26 € | 0,38 € | 0,21 € | 0,41 € |

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2021.

JOURS DE CLASSE

À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



| | 7h30 | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 17h15 | 17h50 | 18h50 |
|------------------------------------|-------------------------|----------------|---------------------|----------------|----------------------------|-------------------------|--------------------|-------|
| Lundi, mardi, jeudi et vendredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | Pause méridienne | Temps scolaire | Activités périscolaires | Accueil périscolaire | Accueil du soir | |
| Mercredi | Accueil périscolaire | Temps scolaire | | | | | | |



L'ÉCOLE FERME À 19H !

L'accueil avant et après la classe

La Ville de Vichy organise des services d'accueil dans toutes les écoles publiques. Lors de ces temps d'accueils, des activités périscolaires sont proposées aux enfants. Des prestataires extérieurs comme des associations peuvent venir également faire des interventions.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

◆ Le matin

Les jours de classe, les enfants sont accueillis et encadrés par des animateurs diplômés de 7h30 à 8h30 et une collation (*compote, eau, gâteaux secs*) leur est proposée.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants de 11h30 à 11h45 et le mercredi jusqu'à 12h10 au plus tard.



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

◆ Le soir

Après la classe, la Ville de Vichy accueille les enfants de 15h45 à 18h50 au plus tard.

Trois options sont possibles :

- Sortie à 15h45 sous la responsabilité des parents.
- **Inscription aux activités périscolaires** : aide aux leçons, activité sportive ou activité culturelle/manuelle qui ont lieu de 15h45 à 17h15. Vous ne pourrez récupérer votre enfant qu'à 17h15 et jusqu'à 17h50 au plus tard (Fermeture de l'école à 18h).
- Inscription aux activités périscolaires et à l'accueil du soir (possibilité de venir récupérer votre enfant jusqu'à 18h50).

Ces activités périscolaires sont encadrées par des personnes qualifiées (*animateurs ou intervenants extérieurs*)

Une fiche d'inscription précisant les thématiques retenues et l'ensemble des activités proposées sera remise par l'école ou disponible à l'Espace Écoles de la mairie au début de chaque période scolaire.

Tarifs et renseignements page 8

Pour l'année scolaire 2021/2022, les activités périscolaires s'articuleront autour des thèmes suivants :

Période 1 (Septembre/Octobre) : développer l'imaginaire

Période 2 (Novembre/Décembre) : les jeux d'hier et d'aujourd'hui

Période 3 (Janvier/Février) : accepter la différence

Période 4 (Mars/Avril) : les 4 éléments

Période 5 (Mai/Juin) : les arts du spectacle

Une description plus précise de ces thématiques sera affichée devant les écoles courant septembre. Pour les activités sportives, maintien du dispositif : objectif JO 2024. Fil rouge de l'année autour des discriminations et notamment de l'égalité fille-garçon.

| ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES | DIRECTEURS PÉRISCOLAIRES | TÉLÉPHONES |
|---------------------|--------------------------|----------------|
| PAUL-BERT | Cécile PIERRE | 06 47 42 38 96 |
| GEORGES-MÉCHIN | Jean-Alexis SARGES | 06 47 43 97 69 |
| JACQUES-LAURENT | Charline AGUILERA | 06 47 42 05 07 |
| PIERRE-COULON | Benjamin POINTURIER | 06 47 42 09 79 |
| SÉVIGNÉ-LAFAYE | Vincent FETY | 07 87 49 60 70 |

LE SPORT À L'ÉCOLE



LES RENCONTRES SPORTIVES

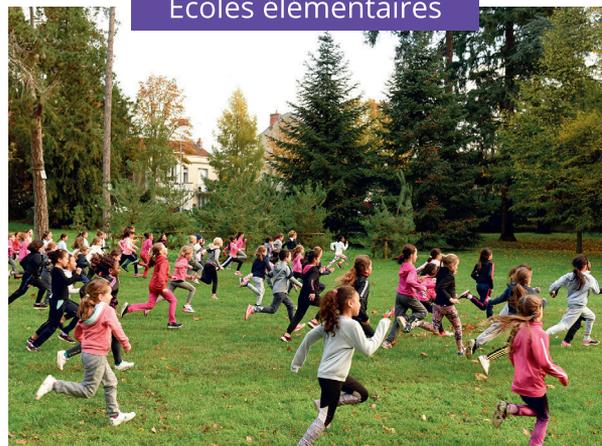
Chaque année, les élèves des différents établissements se retrouvent le temps de rencontres interscolaires organisées par le Service des Sports.

- Cross des écoles,
- Rencontres de gymnastique,
- Les jeux d'hier et d'aujourd'hui

D'autres activités seront proposées au cours de l'année.



La Ville met à disposition de chaque école élémentaire de Vichy (*publique et privée*) des éducateurs sportifs afin d'assurer 2 heures d'enseignement d'éducation physique et sportive par semaine dans chaque classe. Sont proposés des sports en salle et de plein air.



LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

La Ville de Vichy, via le Conservatoire de Vichy Communauté, propose aux élèves des écoles élémentaires de Vichy de s'initier à la musique et au chant et de découvrir les instruments au sein de leur école. Deux professeurs Dumistes spécialement formés pour les interventions scolaires s'invitent régulièrement dans chaque établissement.

Par ailleurs, le dispositif « *orchestre à l'école* », mis en place en 2008, a été reconduit pour 2 ans en septembre 2020 et concerne toutes les écoles élémentaires (*publiques et privées*) de la ville. Les professeurs du conservatoire interviennent une heure et demie par semaine dans une classe de chaque établissement. Les enfants apprennent à jouer d'un instrument et forment un orchestre.

Une réalisation musicale sera proposée en 2022.



Cette année :

- ◆ Cordes (*violon, alto, violoncelle et contrebasse*) à l'école Paul-Bert
- ◆ Cuivres (*trompette, cor, trombone et tuba*) à l'école Jeanne d'Arc
- ◆ Bois (*flûte, hautbois, clarinette, basson et saxophone*) à l'école Georges-Méchin
- ◆ Percussions à l'école Jacques-Laurent
- ◆ Chorale dans les écoles Sévigné-Lafaye et Pierre-Coulon

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

www.ville-vichy.fr/cmj



Le 2^{ème} Conseil Municipal des Jeunes composé de **28 enfants de CM1 et CM2** issus des 7 écoles primaires (*publiques et privées*) de Vichy a été élu le **13 et 15 octobre 2020** pour un mandat de deux ans.

Les jeunes élus sont répartis en trois commissions :

- **Mieux vivre à Vichy** : améliorations, embellissement de la Ville et écologie.
- **Vivre ensemble et solidarité** : lien entre les générations, entraide, aide aux personnes en difficultés...
- **Les enfants à Vichy** : bien-être des enfants à Vichy, écoles, loisirs, culture.

Chaque commission travaille sur différents projets qui seront votés lors d'un conseil municipal des jeunes en septembre 2021.

VICHY, VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Vichy s'est vue décerner le titre de « Ville amie des enfants » pour les années 2020-2026. Ce titre promeut les droits de l'enfant et son application par la communauté et valorise la qualité des actions et des projets en direction des 0-18 ans.



Cinq engagements pour le mandat 2020-2026

Une ville amie des enfants...



LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

C'est quoi ?

Il est défini comme une violence répétée verbale, physique ou psychologique à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre, au sein même de l'école.

Ce harcèlement peut se poursuivre en dehors de l'enceinte scolaire par des moyens de communication modernes (téléphone, réseaux sociaux...), on parle alors de cyber harcèlement.

Disons STOP au Cyber harcèlement !

La ville de Vichy s'engage dans la lutte contre le harcèlement dont le harcèlement scolaire et mettra en place tout au long de l'année des actions de sensibilisations en lien avec le comité discrimination.

**LE HARCÈLEMENT,
POUR L'ARRÊTER,
IL FAUT EN PARLER**

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE **3020** Service à appel gratuit

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Retrouvez les menus proposés à vos enfants sur ville-vichy.fr/ecoles/cantine

Les enfants déjeunent à partir de 11h30 dans les écoles élémentaires et de 11h45 dans les écoles maternelles. **Les repas sont livrés chaque jour par la société Elios** et réchauffés sur place.

Les menus, élaborés sous le contrôle de diététiciens, respectent l'équilibre alimentaire. Ils sont choisis une fois par trimestre avec les représentants des parents d'élèves.

La Ville de Vichy a souhaité mettre fin à l'utilisation des barquettes en plastique et utilise, depuis le 1^{er} février 2020, des barquettes biodégradables. Les produits locaux sont fortement privilégiés de même que **les produits bio** ou sous **signe officiel de qualité (Label Rouge)**.

- ◆ Si votre enfant présente une allergie ou un problème médical, vous pouvez contacter le directeur de l'école afin d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI).

Le gaspillage alimentaire :

Cette sensibilisation a pour objectif d'impliquer et d'informer chacun (*enfants, parents, agents de restauration*) sur la problématique du gaspillage alimentaire.

Le rôle des parents est aussi essentiel dans cette démarche :

- ◆ En étant force de proposition.
- ◆ En rendant chaque enfant acteur de la réduction du gaspillage alimentaire au restaurant scolaire.
- ◆ En prévenant bien en amont (*lorsque cela est possible*) l'annulation des repas à la restauration scolaire.

Une application est disponible pour consulter les menus et les allergènes bonapp.elior.com





NOUVEAUTÉ

Inscription en ligne depuis votre Espace Familles

Trois possibilités pour réserver ou annuler vos repas :

- Sur le site familles.vichy-communaute.fr
via votre compte personnel
- Sur le répondeur de la restauration scolaire au 04 70 30 55 90
- Par mail à espace-famille@ville-vichy.fr

Les réservations occasionnelles ainsi que les annulations sont possibles selon le calendrier suivant :

| JOUR DU REPAS | RÉSERVATION / ANNULATION |
|---------------|----------------------------------|
| Lundi | jusqu'au jeudi précédent à 9h |
| Mardi | jusqu'au vendredi précédent à 9h |
| Jeudi | jusqu'au mardi précédent à 9h |
| Vendredi | jusqu'au mercredi précédent à 9h |

Combien ça coûte ?

Tarifs :

- 3,20 € le repas pour les élèves domiciliés à Vichy
- 5,00 € le repas pour les élèves domiciliés hors de Vichy
- 6,00 € le repas commandé «Hors délai»

Règlement :

- par prélèvement automatique (*en fournissant un RIB à l'Espace Écoles*)
- en ligne sur www.ville-vichy.fr
- au Trésor Public (*rue du Bief à Cusset*) à réception de la facture

Absences justifiées :

Une absence sera considérée comme justifiée et le repas défacturé lorsque l'annulation est faite dans les délais (*selon le calendrier ci-dessus*) ou en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un justificatif médical.

Réservations exceptionnelles :

Une réservation pourra être acceptée exceptionnellement, en cas d'urgence, et dans la mesure des places disponibles après en avoir informé impérativement le service de restauration scolaire de l'Espace Écoles avant 10h dernier délai le matin même, au 04 70 30 55 90.

Ce repas sera facturé au tarif « Hors délai » à 6€.

LE MERCREDI

La Ville de Vichy propose un large choix d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sportives aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Vichy (*publiques et privées*) et/ou domiciliés à Vichy.

ACCUEIL DE LOISIRS À L'ÉCOLE SÉVIGNÉ-LAFAYE

Le Centre de Loisirs de l'école Sévigné-Lafaye accueille les enfants des écoles maternelles et des écoles élémentaires.

◆ Les maternelles

13 rue Neuve - Pour les 3 / 6 ans

32 places

◆ Les élémentaires

15 rue Neuve - du CP au CM2

49 places

Le Centre de Loisirs est ouvert les mercredis du 8 septembre 2021 au 6 juillet 2022 inclus (*uniquement pendant les périodes scolaires*) de 13h30 à 18h50 avec un service de restauration possible pour les enfants scolarisés le matin (*ramassage en bus à partir de 11h30 dans les écoles*).

Différentes thématiques d'animation sont proposées durant l'année scolaire : activités manuelles, jeux d'intérieur ou d'extérieur, activités de détente ou de découverte, activités culturelles, sportives, artistiques.



| N° | Nombre de mercredis | Périodes | | Inscription en ligne | | Facturation en ligne | |
|----|---------------------|----------------|----------------|----------------------|----------------|----------------------|----------------|
| | | du mercredi | au mercredi | du mercredi | au mercredi | du jeudi | au dimanche |
| 1 | 7 | 08 / 09 / 2021 | 20 / 10 / 2021 | 21 / 07 / 2021 | 25 / 08 / 2021 | 26 / 08 / 2021 | 29 / 08 / 2021 |
| 2 | 6 | 10 / 11 / 2021 | 15 / 12 / 2021 | 13 / 10 / 2021 | 27 / 10 / 2021 | 28 / 10 / 2021 | 31 / 10 / 2021 |
| 3 | 6 | 05 / 01 / 2022 | 09 / 02 / 2022 | 08 / 12 / 2021 | 22 / 12 / 2021 | 23 / 12 / 2021 | 26 / 12 / 2021 |
| 4 | 7 | 02 / 03 / 2022 | 13 / 04 / 2022 | 02 / 02 / 2022 | 16 / 02 / 2022 | 17 / 02 / 2022 | 20 / 02 / 2022 |
| 5 | 10 | 04 / 05 / 2022 | 06 / 07 / 2022 | 06 / 04 / 2022 | 20 / 04 / 2022 | 21 / 04 / 2022 | 24 / 04 / 2022 |

Inscription en ligne (voir tableau ci-contre) depuis votre espace famille, l'inscription est définitive seulement après règlement de votre facture.
Renseignements et inscriptions auprès de l'Espace Écoles de la Ville de Vichy
au 04 70 30 17 25 ou sur familles.vichy-communaute.fr

Le mercredi, combien ça coûte ?

En fonction des ressources* (sur la base de l'avis d'imposition des parents) :

- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 1,28 € à 10,44 € (+ repas : 3,20 €)
- pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1,54 € à 12,53 € (+ repas : 5 €)

* Tarification sous réserve des modifications du plafond et du plancher de la CAF au 1^{er} septembre 2021.

◆ Au Centre Social René-Barjavel

Boulevard Franchet d'Esperey - De 3 à 14 ans

L'accueil de loisirs pour les 3-10 ans est ouvert les mercredis de 13h30 à 18h et propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Pour les 11-14 ans, des activités de soutien scolaire, éducatives, culturelles et sportives sont proposées aux jeunes résidant dans le quartier « les Ailes - Port de Charmeil » ou scolarisés au Collège Jules Ferry.

Inscriptions par sessions de mercredis (Le tarif est de 10 € à l'année).

Renseignements et inscriptions :

Centre Social René-Barjavel - Bd Franchet d'Esperey - Tél. 04 70 30 43 20

Combien ça coûte ?

En fonction des ressources : tarif minimum 0,77 € par enfant et par ½ journée (dégressivité selon le nombre d'enfants). Tarification valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

• Pièces à fournir :

N° d'allocataire CAF, justificatif de domicile, avis d'imposition sur le revenu (n-1), livret de famille, attestation d'assurance responsabilité civile et carnet de santé de l'enfant.

Le Centre accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port de Charmeil », et, dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.

La Ville de Vichy et ses différents services Centre Culturel, Médiathèque, Conservatoire Artistique de Vichy Communauté, Opéra de Vichy, Espaces Verts, Clubs sportifs, proposent aux enseignants des activités culturelles et des animations pédagogiques pour leurs élèves.
Les enfants participent aussi aux grands événements de la ville :
Festival Portrait(s), Fêtes Napoléon III, Exposition « Il était une fois, la Reine des Villes d'Eaux »

GALERIES DU CENTRE CULTUREL DE VICHY

EXPOSITION JEUNE PUBLIC

Vichy Culture présente en partenariat avec Jean-François Lécureux et la Galerie Daniel Maghen

« RAHAN »

Une exposition autour de la bande dessinée du héros venu de la préhistoire, d'après les planches d'André Chéret.

DU 10 DÉCEMBRE 2021 AU 6 FÉVRIER 2022

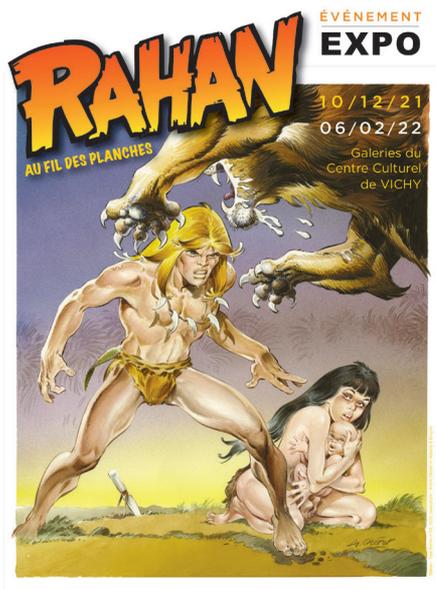
◆ Visites et ateliers scolaires :
sur rendez-vous au 04 70 30 55 73

◆ Visites libres et ateliers permanents
tout public de 14h à 18h

Temps scolaire : mercredi, samedi et dimanche

Pendant les vacances : du mardi au jeudi, samedi et dimanche

Vichy Culture vous informe que les ateliers ne seront maintenus que si les conditions sanitaires en lien avec le COVID-19 le permettent.



DU 7 NOVEMBRE AU 8 DECEMBRE 2021 - FESTIVAL TINTAMARRE 12^e ÉDITION

Présenté par Vichy Culture et Musiques Vivantes

AU THÉÂTRE DE CUSSET

◆ **Dimanche 7 novembre à 15h** - Théâtre visuel et marionnettes - « **La fenêtre** »
Interprété par la compagnie Entre eux deux rives - Théâtre de Cusset - À partir de 6 ans - Durée : 45 mn

À VICHY

◆ **Mercredi 10 novembre à 10h** - Contes / Théâtre / Vidéo - « **3 Histoires comme ça** »
Interprété par la compagnie Chamboule Touchéâtre - Salle Caillois (CCV) - À partir de 5 ans - Durée : 45 mn

◆ **Mercredi 10 novembre à 18h** - Contes et musiques d'Afrique - « **O'Baobab !** »
Interprété par la compagnie Atelier de l'orage - Théâtre (CCV) - À partir de 3 ans - Durée : 45 mn

◆ **Samedi 13 novembre à 20h** - Danse Hip Hop - « **Sur le fil** »
Interprété par la Compagnie Pyramid - Opéra - *Spectacle tout public à partir de 7 ans - Durée : 60 mn*

◆ **Dimanche 14 novembre à 10h** - Marionnettes et théâtre d'objets - « **Si loin, si haut !** »
Interprété par la compagnie Rouge les anges - Salle Caillois (CCV) - À partir de 3 ans - Durée : 40 mn

◆ **Dimanche 14 novembre à 16h** - Opérette - « **Hänsel und Gretel** »
Interprété par les Variétés lyriques - Théâtre (CCV) - *Tout public - Durée : 1h15*

◆ **Mercredi 17 novembre à 18h** - Conte en quatuor - « **La bête et la belle** » - Une création de la Chambre bleue une co-production de l'association Musiques Vivantes et une participation du Conservatoire Artistique de Vichy Communauté - Théâtre (CCV) - À partir de 6 ans - Durée : 60 mn

◆ **Samedi 20 novembre à 18h** - Cirque et clowns - « **3 clowns** »
Interprété par la compagnie les Bleus de travail - Théâtre (CCV) - *Spectacle tout public à partir de 6 ans - Durée : 75 mn*

AU GEYSER À BELLERIVE-SUR-ALLIER

◆ **Dimanche 5 décembre à 16h** - Théâtre d'objets - « **Papier ciseaux forêt oiseaux** »
Interprété par la compagnie Groënland paradise - Salle du Geyser - À partir de 5 ans - Durée : 50 mn

Dans le cadre de sa programmation Jeune Public, Vichy Culture garde en exclusivité des places de choix aux écoles de Vichy. Cependant, les conditions sanitaires pourront peut-être modifier les modalités habituelles de participation des enfants scolarisés.

LA MÉDIATHÈQUE VALÉRY-LARBAUD

La médiathèque offre, dans son espace « jeune public », des univers imaginés pour tous les enfants avec albums, romans, contes, BD, mangas, documentaires, langues étrangères, revues, DVD, CD, jeux vidéo, puzzles, jeux de société.

Les enfants peuvent lire, écouter de la musique, jouer à des jeux de société, à des jeux vidéo, en famille ou entre copains, accéder à Internet... Ils peuvent aussi emprunter des documents pour prolonger ce moment à la maison.

La médiathèque est gratuite pour les enfants vichyssois. Chaque année, des animations et spectacles sont organisés.

Tout au long de l'année, la médiathèque reçoit les élèves des écoles de Vichy pour des animations, des lectures et la découverte de la médiathèque.

- ◆ Animations à thèmes pour les classes maternelles avec des albums, des contes, de l'écoute musicale...
- ◆ Visites thématiques pour les classes élémentaires avec présentation de romans, documentaires, contes, CD, DVD et découverte du patrimoine de Vichy.

Toutes les animations sont gratuites et sur réservation.



ANIMATIONS, SPECTACLES ET ATELIERS, LES PREMIÈRES DATES :

◆ Pour les moins de 3 ans :

« Les 10h des Bébés lecteurs »

Un mercredi et un samedi par mois

Samedi 18 septembre, mercredi 22 septembre,
samedi 2 octobre, mercredi 6 octobre,
mercredi 17 novembre, samedi 27 novembre,
samedi 11 décembre, mercredi 15 décembre

◆ Pour les 4-6 ans :

« Raconte-moi une histoire »

Un samedi par mois

Samedi 25 septembre, samedi 30 octobre,
samedi 20 novembre, samedi 4 décembre

◆ Ateliers de loisirs créatifs

« Les ateliers des petites vacances »

Du mardi 26 octobre au samedi 6 novembre

◆ Ateliers jeux de société

« On se fait une partie ? »

Samedi 25 septembre, samedi 16 octobre,
samedi 13 novembre, samedi 11 décembre

◆ Ateliers philo - Pour les 5-10 ans

« Pas besoin d'être grand pour philosopher ! »

Samedi 9 octobre, samedi 6 novembre

◆ Spectacle

« Krapahute »

Par la compagnie « Le Petit Théâtre Dakoté »
Dimanche 3 octobre, dès 8 ans

◆ À partir de 4 ans

« La médiathèque fait son cinéma »

Mercredi 22 décembre

◆ Ateliers jeux vidéo

Tous les mercredis et samedis de 15h à 17h



Renseignements sur mediatheques.vichy-communaute.fr et sur www.facebook.com/mediathequeVichy

ou à la médiathèque - 106-110, rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 58 42 50

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de 14h à 18h - mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h

Le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 18h.

LE CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Le Conservatoire de Vichy Communauté classé « Conservatoire à rayonnement départemental » par le Ministère de la Culture est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des écoles de musique de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.

Il compte quelques 1200 élèves et propose l'apprentissage de 30 disciplines encadrées par 60 professeurs. Formation musicale, chant, percussions, batterie, piano, orgue, clavecin, guitare électrique, guitare basse, violon, violon traditionnel, alto, violoncelle, contrebasse, cor, trombone, trompette, tuba, saxophone, flûte traversière, basson, hautbois, clarinette, cornemuse, flûte à bec, harpe, traverso, accordéon, vielle à roue.

Les cours ont lieu en dehors du temps scolaire, en fin d'après-midi ainsi que les mercredis et samedis.

Divers ensembles et ateliers sont également proposés : chorales enfants ou adultes, art lyrique, atelier jazz vocal, et atelier «musiques improvisées», orchestres à cordes et à vent...

Les réinscriptions sont ouvertes depuis le 19 juin 2021 pour les anciens élèves.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves depuis le 3 juillet, les deux se poursuivant jusqu'au 30 juillet 2021.

Reprise des inscriptions le 30 août 2021.

Reprise des cours le 13 septembre 2021.

www.vichy-communaute.fr/conservatoire



L'OPÉRA DE VICHY

Dans le cadre de la Saison 2021 - 2022

- ◆ L'Opéra de Vichy propose aux classes, en relation avec le Musée de l'Opéra de Vichy, une visite guidée de la salle de l'Opéra, monument classé et unique salle de style Art Nouveau en France.
- ◆ Il propose également des tarifs préférentiels pour les moins de 26 ans tout au long de la saison.

Visites de la salle au 04 70 30 50 44
ou c.gresillon@ville-vichy.fr

www.opera-vichy.com



Écoles maternelles et élémentaires

Culture, loisirs et sport

25

LES ESPACES VERTS

Écoles maternelles et élémentaires



Le service des Espaces Verts propose aux écoles de Vichy **des visites des Parcs d'Allier** (*découverte botanique ou historique*), du **Centre de production horticole** (*production et stockage des plantes, techniques horticoles...*) ainsi que **des animations** (*ateliers semis, repiquage, rempotage, participation aux plantations...*).

◆ Un petit jardin au Centre Horticole

Pour permettre aux enfants d'approfondir leur apprentissage du jardin et de récolter leurs propres légumes, le service des Espaces Verts met désormais à la disposition des écoles un petit lopin de terre, au Centre de production horticole.

◆ Un micro-jardin mobile pour chaque école

Les enfants des écoles pourront s'initier à l'horticulture à travers la réalisation de micro-jardins (*dans les pallox, grandes caisses en bois remplies de terre*).

Ces micro-jardins, ayant l'avantage d'être mobiles, pourront être installés dans les quartiers respectifs des écoles pour que les élèves, leurs parents et les riverains en profitent jusqu'à l'automne dans le cadre des activités de jardinage participatif.

Contact : 04 70 30 18 72
espaces-verts.ville-vichy.fr

LES CLUBS SPORTIFS ET ATELIERS CULTURELS

Sports nautiques, sports de combat, sports collectifs, danse, théâtre, arts plastiques...
Inscrivez vos enfants dans les très nombreux clubs sportifs et associations culturelles de la ville.
Ils proposent des activités adaptées à chaque tranche d'âge en dehors du temps scolaire.

Retrouvez toutes les coordonnées des clubs et associations sur
www.ville-vichy.fr/associations
ou en téléphonant au service des sports au
04 70 59 51 11



LE CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

L'accueil de loisirs pour les 3-17 ans est ouvert pendant les vacances scolaires (*sauf vacances de Noël*) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (*inscription à la demi-journée*).

Il propose des activités ludiques, sportives et culturelles autour d'un thème d'animation.

Le Centre Social René-Barjavel accueille en priorité les enfants habitant le Quartier des « Ailes - Port-de-Charmeil » et dans la limite des places disponibles, tout enfant résidant à Vichy ou dans l'agglomération.



Renseignements et inscriptions
 Centre Social René-Barjavel
 Bd Franchet d'Esperey - Quartier des Ailes
 Tél. 04 70 30 43 20
 (Tarifs et modalités d'inscription voir page 15)

ville-vichy.fr/centre-social-rene-barjavel
facebook.com/CentreSocialReneBarjavel

LES ACCUEILS DE LOISIRS

◆ **Les Garêts** à Vichy (3 à 11 ans)
30 rue des Pâquerettes - Tél. 04 63 01 10 93

◆ **Le Parc du Soleil** à Vichy (7 à 11 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
Avenue de France, Parc des Bourins
Tél. 04 70 32 32 84

◆ **La Maison de l'Enfance**
à Bellerive-sur-Allier (3 à 6 ans)
12 bis Esplanade François Mitterrand
(à côté de la Mairie) - Tél. 04 70 96 57 04

◆ **Le Petit Prince**
à Bellerive-sur-Allier (10 à 17 ans)
Ouvert en juillet et août uniquement
19 rue du Stade - Tél. 04 70 32 02 37

◆ **Turgis** à Cusset (3 à 11 ans)
Route de Chassignol - Tél. 04 70 98 17 83

◆ **À Vendat** (3 à 11 ans)
Ouvert pendant le mois de juillet uniquement
3 rue des Landes - Tél. 06 45 98 78 12

◆ **À Saint-Germain-des-Fossés** (3 à 11 ans)
Rue du Moulin Froid - Tél. 04 70 58 19 62



Renseignements et inscriptions
auprès de l'Espace Familles
de Vichy Communauté
9 Place Charles-de-Gaulle
sur le site www.vichy-communaute.fr
Tél. 04 70 96 57 12

Tarif : fixé sur une base journalière, en fonction
des ressources des parents (selon le barème de la
Caisse d'Allocations Familiales).

CALENDRIER 2021 - 2022

| ZONE A | ZONE B | ZONE C |
|--|---|---|
| Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers | Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg | Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles |

| SEPT. 2021 | OCT. 2021 | NOV. 2021 | DÉC. 2021 | JANV. 2022 | FÉV. 2022 | MARS 2022 | AVRIL 2022 | MAI 2022 | JUIN 2022 | JUIL. 2022 | AOÛT 2022 |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M 1 J 2 RENTRÉE V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 | V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 | L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 M 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 | M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 | S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 | M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 | M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 | V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 | D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 D 29 L 30 M 31 | M 1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 | V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31 | L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 |

- Jours fériés
- Fermeture exceptionnelle de l'Espace Écoles

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE VICHY

Place de l'Hôtel de Ville - BP 42158 - 03201 VICHY
Cedex Tél. 04 70 30 17 17

ESPACE ÉCOLES - SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h (*Rez-de-chaussée de la Mairie de Vichy*)

- **Inscriptions** scolaires, accueils périscolaires, aide aux leçons et accueil du mercredi
Tél. 04 70 30 17 25 - espace-famille@ville-vichy.fr
- **Restauration scolaire** - Tél. 04 70 30 55 90

SERVICE DES SPORTS

Pour tout renseignement concernant les clubs sportifs, vous pouvez contacter le service des Sports au 04 70 59 51 11

CENTRE SOCIAL RENÉ-BARJAVEL

Tél. 04 70 30 43 20

CONSERVATOIRE DE VICHY COMMUNAUTÉ

Avenue de la Liberté - 03300 CUSSET
Tél. 04 63 64 71 90
conservatoire@vichy-communaute.fr

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTEURS/DIRECTRICES

- ◆ **Alsace**, M. Olivier BARDET
16 rue d'Alsace - Tél. 04 70 98 32 18
- ◆ **Beauséjour**, Mme Anaïs POL
30 rue de Reims - Tél. 04 70 98 80 08
- ◆ **La Colline**, M. Dominique AVELINE
Avenue de Gérardmer - Tél. 04 70 98 67 99

- ◆ **Lyautey**, Mme Suzie DELAYRE
13 rue du Maréchal Lyautey - Tél. 04 70 32 34 31
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Sylvaine ÉBELY
184-186 Avenue Thermale - Tél. 04 70 98 77 76
- ◆ **Sévigné-Lafaye**, Mme Marie-Line MORET
13 rue Neuve - Tél. 04 70 30 17 09

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE VICHY ET LEURS DIRECTRICES

- ◆ **Georges-Méchin**, Mme Ghislaine CHAZEAU
12-16 rue de Soissons - Tél. 04 70 98 57 20
- ◆ **Jacques-Laurent**, Mme Anne LOREAU
5 et 7 rue des Saules - Tél. 04 70 98 69 91
- ◆ **Paul-Bert**, Mme Audrey DARROT
24 rue Paul Bert - Tél. 04 70 98 51 57
- ◆ **Pierre-Coulon**, Mme Fabienne TODER
Allée des Ailes - Tél. 04 70 98 45 24
- ◆ **Sévigné-Lafaye**, Mme Florence VIAL
15 rue Neuve - Tél. 04 70 30 55 61

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PRIVÉES DE VICHY

- ◆ **Jeanne d'Arc**, Mme Sophie PERCHET
BP 2317 - 12-16 rue du Maréchal Joffre
- ◆ **Annexe Notre-Dame de Lourdes**
50 rue Jean Jaurès

Pour tous les renseignements concernant l'accueil, l'aide aux leçons, le restaurant scolaire contactez le 04 70 98 50 60

Mon ESPACE FAMILLES

en ligne

- **Prise de rendez-vous** pour la pré-inscription en crèche (accueils réguliers)
- **Inscriptions** à l'école, à l'accueil du mercredi, du périscolaire
- **Réservations ou annulations** pour la restauration scolaire
- **Inscriptions** dans les accueils de loisirs, les crèches, le Pass'sport (accueils occasionnels)
- **Inscriptions** au Conservatoire de Vichy Communauté

FAMILLES.VICHY-COMMUNAUTE.FR

Également accessible depuis
les sites internet des collectivités

